- 1. Rapport de présentation,
- a. TOME A1: Diagnostic transversal
- b. TOME A2: Diagnostic démographie et Habitat
- c. TOME B: Etat Inital de l'environnement
- d. TOME C: Justifications / explications des choix
- e. TOME D : Etude entrée de ville
- f. TOME E: Evaluation environnementale
- g. TOME F: Atlas des Patrimoines
- h. TOME G: Atlas Trame Verte et Bleue
- i. TOME H: Etude de densification
- j. TOME I: Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites – Livre 1 : dossier général et changement de destination
- k. TOME I : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites Livre 2 : STECAL
- TOME I: Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites – Livre 3: dérogations plans d'eau
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- 3. Règlements
- 3.1 Règlement écrit
- 3.2 Règlement graphique
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4.1 OAP sectorielles
- 4.2 OAP Thématiques
- 4.2.1 OAP thématique Commerce et Artisanat
- 4.2.2 OAP thématique Insertion des bâtiments agricoles
- 4.2.3 OAP thématique Insertion paysagère en zones A et N
- 4.2.4 OAP thématique Habitat
- 4.2.5 OAP thématique STECAL
- 4.2.6 OAP thématique Trame Verte et Bleue
- 5. Programme d'Orientations et d'Actions
- 6. Annexes
  - 6.1 Délibérations
  - 6.2 Porter à connaissance
  - 6.3 Servitudes
  - 6.4 Réseaux

- 6.5 Monuments historiques et classés
- 6.6 ICPE
- 6.7 Arrêtés des carrières et gravières
- 6.8 CDNPS
- 7. Bilan de la concertation,
- 8. Avis des Personnes Publiques Associées
- 8.1 Chambre d'Agriculture des Vosges
- 8.2 Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle
- 8.3 Parc naturel régional des Ballons des Vosges
- 8.4 APRR (Autoroutes Paris Rhin Rhône)
- 8.5 Agence Régionale de Santé
- 8.6 INAO (Institut national de l'origine et de la qualité)
- 8.7 Commune de Badonviller
- 8.8 Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges
- 8.9 Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe et Moselle
- 8.10 Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
- 8.11Conseil Départemental des Vosges
- 8.12 Etat
- 8.13 RTE
- 8.14 Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- 9 Avis des commissions spécialisés
  - 9.1 Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites des Vosges
  - 9.2 Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de Meurthe et Moselle
  - 9.3 Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
  - 9.4 Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers des Vosges
  - 9.5 Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers de Meurthe et Moselle
  - 9.6 Autorité Environnementale (MRAe)
- 10 Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale
- 11 Avis des communes membres de l'EPCI
- 12 Registres d'enquête
- 13 Notice explicative de l'abrogation des cartes communales (pour les 17 communes concernées)